

Arrondissement  
de Torcy

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Canton de  
Pontault-Combault

Séance du 28 septembre 2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 39

Présents : 38

Excusés : 1

Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-HUIT SEPTEMBRE, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 22 septembre 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TASD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPLY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Madame PHONGPRIXA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Madame DE ALMEIDA - Madame TCHERKEZOV - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Monsieur RACCAH - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :** Madame FILLION .

**ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :**

**POUVOIRS :** Madame FILLION à Monsieur MARANO

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame PIOT Sophie

Ref : Police Municipale

**Objet: Convention de partenariat entre la commune de Pontault-Combault et le collège Jean Moulin relative au dispositif ' Relais Collège/Lycée '**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,

**VU** le projet de convention ci-annexé,

**CONSIDERANT** le besoin identifié par la commune et les partenaires locaux de proposer l'extension de la médiation sociale au sein des établissements scolaires du second degré,

**CONSIDERANT** le besoin identifié par la commune et les partenaires locaux d'accompagner les élèves exclus et de limiter le temps d'errance lors de ces périodes,

**CONSIDERANT** la volonté partagée de la commune et de ses partenaires de renouveler le dispositif « relais collèges/lycée » et de l'encadrer par une convention,

**CONSIDERANT** que suite au départ du principal du collège Jean Moulin en juillet 2026, il convient de faire ratifier une nouvelle convention avec le nouveau chef d'établissement, pour assurer la continuité du dispositif.

**CONSIDERANT** l'avis de la commission services à la population du 15 septembre 2026,

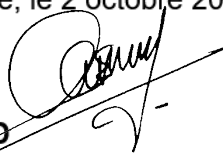
**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

**AUTORISE** le maire à signer la convention avec le collège Jean Moulin concernant le renouvellement du dispositif « relais collège/lycée ».



Pour extrait certifié conforme  
Fait en mairie, le 2 octobre 2026

  
**Gilles BORD**  
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20261002-2026\_09\_28-15b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2026  
Publication : 02/10/2026